Modifier les habilitations d'un utilisateur

Où trouver la fonctionnalité?

Gestion de votre entreprise > Habilitations de vos utilisateurs

A quoi servent les habilitations ?

La fonctionnalité de gestion des habilitations permet de définir **les droits à accorder à un utilisateur** du compte client **sur un SIREN**.

5 habilitations sont proposées :

- Gestion des documents CARD ;
- Gestion des services de données ;
- Autres autorisations ;
- Accès au compte de l'entreprise (*habilitation par défaut donnée à chaque utilisateur*) ;
- Gestion des utilisateurs : les utilisateurs ayant cette habilitation ont la responsabilité de gérer les habilitations de tous les utilisateurs et leurs associations au(x) SIREN(S)

Qui a accès à la fonctionnalité?

Pour pouvoir paramétrer les droits des utilisateurs, vous devez avoir l'habilitation spécifique « Gestion des Utilisateurs ». **Par défaut, le premier utilisateur disposera de cette habilitation après validation par un conseiller Enedis.**

Comment modifier les habilitations d'un utilisateur?

Cliquez sur le(s) bouton(s) correspondant aux habilitations

Enregistrez vos modifications. La modification des habilitations prend effet immédiatement.

Affichage du compte pour les utilisateurs non-habilités

Si vous ne disposez pas des habilitations suffisantes pour accéder à certaines fonctionnalités de votre compte client entreprise, un message apparaît sur votre écran.
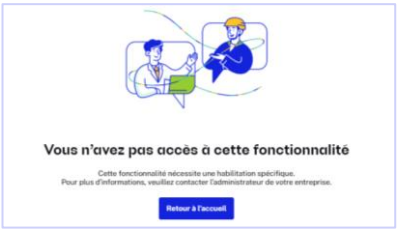
Vous devez dans ce cas **contacter les utilisateurs habilités à la gestion des habilitations**.